

**Déroulement de la séance du Conseil Municipal
Du Lundi 28 Mars 2022**

Monsieur le Maire : Il est 19h30. Je vais demander à Clara de faire l'appel.

Madame Clara ELLEBOODE : Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à tous et à toutes.

Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

Monsieur le Maire : Merci, Clara. Le quorum est atteint. Nous allons pouvoir délibérer. Mais, avant cela, nous allons vous passer un petit film de ce qui s'est passé depuis le dernier Conseil Municipal. Voilà, c'est un petit film qui reprend surtout les manifestations culturelles mais, nous avons eu également d'autres manifestations. Nous allons pouvoir revenir au Conseil Municipal. Vous avez tous reçu le compte rendu du conseil municipal du 31 janvier ? Y'a-t-il des remarques à faire ? Pas de remarque. Adopté. Ensuite, nous avons l'approbation des décisions qui ont été prises depuis le dernier conseil municipal. Y'a-t-il des remarques à faire ? Pas de remarque. Adopté. Je vous remercie. Nous allons passer maintenant à l'ordre du jour du Conseil Municipal avec le premier point pour les affaires foncières avec la dénomination de la voirie du lotissement « le Courtil » de STILNOR et je vais donner la parole à Madame Aurélie HEBINCK.

1. Dénomination de la voirie du lotissement « Le Courtil » de STILNOR :

Madame Aurélie HEBINCK : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Aurélie. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est une subvention au profit de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région Flandre-Dunkerque et c'est Monsieur Johann CARON qui va nous présenter cette délibération.

2. Subvention au profit de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région Flandre-Dunkerque :

Monsieur Johann CARON : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Johann. Adopté à l'unanimité. Je vous remercie. Nous allons changer de chapitre pour passer à l'Administration Générale avec le point portant modification du règlement intérieur du Conseil Municipal et je vais laisser la parole à Madame Laurence BEAURIN.

3. Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal :

Madame Laurence BEAURIN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Laurence. Des remarques à faire sur cette délibération. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2020 et je vais donner la parole à Monsieur Quentin RYCKEMBUSCH.

4. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2020 :

Monsieur Quentin RYCKEMBUSCH : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Quentin. Des remarques. Pas de remarque. Approuvé. Nous allons passer au chapitre des affaires économiques et financières et je vais donner la parole à Monsieur Patrice MILLIOT pour nous présenter le vote des taux d'imposition pour l'année 2022.

5. Vote des taux d'imposition pour l'année 2022 :

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Patrice. Des remarques. Nous, nous n'augmentons pas les taux. Seul les bases augmentent. Etes vous d'accord avec cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. Le point suivant est le vote du compte de gestion pour l'année 2021 et je redonne la parole à Monsieur Patrice MILLIOT.

6. Vote du compte de gestion pour l'année 2021 :

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Patrice. Monsieur le Receveur a vérifié nos comptes et dit que tout est bon. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'approbation du compte administratif pour l'année 2021 et je vais donner la présidence à Madame Isabelle FERNANDEZ.

Monsieur le Maire quitte la salle.

7. Approbation du compte administratif pour l'année 2021 :

Madame Isabelle FERNANDEZ : Merci, Monsieur le Maire. Je vais donc donner la parole à Monsieur Patrice MILLIOT.

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci, Isabelle. Lecture de la note de synthèse.

Madame Isabelle FERNANDEZ : Merci, Patrice. Avez-vous des remarques ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Ce que j'ai retenu de ce compte administratif avant le retour de Mr le Maire : les subventions aux associations pour 2021 n'ont pas baissé mais ont connu une augmentation de 2%. C'est remarquable par rapport à la situation que nous avons connu ces deux dernières années car pour beaucoup de communes des choix ont du

être faits dans l'autre sens ; les dépenses d'investissement : 9 millions d'euros pour notre commune : c'est exceptionnel car je ne sais pas si beaucoup de communes ont réalisé un tel investissement en 2021 ; la capacité de désendettement : moins d'un an puisque c'est 0.7 ce qui signifie que la Commune de LOON-PLAGE sait faire de nombreux investissements mais, elle gère aussi son budget. On n'emprunte pas énormément. Je remercie donc Patrice et tous les services qui sont derrière nous pour pouvoir réaliser ce compte administratif et je remercie aussi mes collègues qui eux dépensent ce budget pour leurs activités. Je vais donc maintenant demander à Monsieur le Maire de revenir.

Monsieur le Maire reprend la présidence de l'assemblée.

Monsieur le Maire : Merci à vous. Nous avons les moyens de gérer notre ville de façon sympathique à savoir de ne pas emprunter beaucoup, d'avoir pu continuer à soutenir nos associations pour qu'elles n'ont pas trop à subir cette pandémie. Le point suivant est l'affectation du résultat pour l'année 2021 et c'est toujours Monsieur Patrice MILLIOT qui va nous présenter cette délibération.

8. Affectation du résultat pour l'année 2021 :

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Patrice. Des remarques. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est l'approbation d'un budget supplémentaire au budget primitif pour l'année 2022 et je vais redonner la parole à Monsieur Patrice MILLIOT.

9. Budget supplémentaire au budget primitif pour l'année 2022 :

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Patrice. Des remarques. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la délivrance d'un mandat spécial pour le déplacement d'élus au salon de l'agriculture 2022 et je vais donner la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

10. Délivrance d'un mandat spécial pour le déplacement d'élus au salon de l'agriculture qui a eu lieu du 28 février au 02 mars 2022 :

Madame Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Des remarques. Adopté à l'unanimité. On y a gagné une médaille « le plus jeune bélier » pour nos agriculteurs. Félicitations à Mr et Mme LONGUEVAL. Le point suivant est l'octroi d'une subvention supplémentaire de fonctionnement au profit du centre socio-culturel et je vais donner la parole à Madame Cathy BRASY.

11. Octroi d'une subvention supplémentaire de fonctionnement au profit du Centre Socio-culturel :

Madame Cathy BRASY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Cathy. Des remarques. Adopté à l'unanimité. Je rappelle que les membres de l'Administration du CSC ne prennent pas part au vote. Le point suivant est l'octroi d'une subvention exceptionnelle complémentaire au profit de l'UCALE et je vais donner la parole à Monsieur Patrice MILLIOT.

12. Octroi d'une subvention exceptionnelle complémentaire au profit de l'UCALE :

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Patrice. Des remarques. Adopté à l'unanimité. Cela nous permet d'accompagner nos commerçants qui sont très dynamiques. Le point suivant est l'octroi d'une subvention au profit de la Croix Rouge en soutien à la population ukrainienne et je vais donner la parole à Madame Ludivine DEBREYNE.

13. Octroi d'une subvention au profit de la Croix Rouge en soutien à la population ukrainienne :

Madame Ludivine DEBREYNE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Ludivine. Des remarques. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la modification du règlement finance concernant les modalités d'amortissement des biens à l'inventaire et je vais donner la parole à Monsieur Patrice MILLIOT.

14. Modification du règlement financier concernant les modalités d'amortissement des biens à l'inventaire :

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Patrice. Des remarques. Adopté à l'unanimité. Nous allons changer de chapitre pour les ressources humaines avec la création de postes permanents et je vais donner la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

15. Création de postes permanents :

Madame Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Etes-vous d'accord avec la création de ces postes ? Adopté à l'unanimité. La délibération suivante est l'actualisation du tableau des effectifs et je redonne la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

16. Actualisation du tableau des effectifs :

Madame Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de

synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Des remarques. Adopté à l'unanimité. Le point suivant est la mise en place du temps de travail à 1607 heures et je vais donner la parole à Monsieur Jean-Charles MILLIOT.

17. Mise en place du temps de travail à 1607 heures :

Monsieur Jean-Charles MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Charles. Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. Le point suivant est le recrutement de vacataire et je vais donner la parole à Madame Sarah DEVOS.

18. Recrutement de vacataire :

Madame Sarah DEVOS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sarah. Des remarques. Adopté à l'unanimité. J'aime bien tous ces développements qui sont fait autour de l'Anglais et de la langue des signes et je redemande encore ici d'intensifier ces initiatives. Il faut donc continuer de proposer ces services à la population.

La dernière délibération de ce Conseil Municipal est la mise à jour de la liste des agents habilités à utiliser les véhicules de service et je donne la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

19. Mise à jour de la liste des agents habilités à utiliser les véhicules de service :

Madame Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Des remarques. Adopté à l'unanimité. Voilà, ce Conseil Municipal est terminé. Avez-vous des questions diverses ? non.

Moi, j'ai un petit carnet rose ce soir. Tout d'abord, souhaiter un joyeux anniversaire à Nicole MESER qui a fêté ses 50 ans de mariage il n'y a pas très longtemps et là c'est son anniversaire. *Applaudissements.*

Ensuite, Sandrine CADET nous quitte et je tenais encore à la remercier pour ses 10 ans de travail. Merci pour toutes ces années et pour avoir mis de l'ordre dans nos finances et pour avoir mis une organisation en place au niveau des finances et des marchés publics. Merci Sandrine. *Applaudissements.*

Il me reste Sarah mais, je ne sais pas si elle m'autorise. Je voulais la féliciter car elle attend un heureux événement. *Applaudissements.*

Je vous invite à passer à côté pour boire le pot de l'amitié. N'oubliez pas les signatures avant de partir.

La séance est close. Il est 20h30.

